

Période du 01/04/2024 au 31/03/2025

Présenté en Euros

ACTIF		Exercice clos le 31/03/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2024 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	5 105,00	5 105,00				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	25 940,62	17 749,48	8 191,14	0,54	3 777,03	0,23
Autres immobilisations corporelles	49 374,67	28 060,62	21 314,05	1,41	20 558,36	1,27
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	70 240,00		70 240,00	4,66	70 240,00	4,33
Prêts						
Autres immobilisations financières	3 382,08		3 382,08	0,22	3 382,08	0,21
TOTAL (I)	154 042,37	50 915,10	103 127,27	6,84	97 957,47	6,03
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	392 907,41		392 907,41	26,06	477 928,03	29,44
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	4 305,36		4 305,36	0,29		
Clients et comptes rattachés	234 081,17	485,65	233 595,52	15,50	142 232,66	8,76
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	260,80		260,80	0,02		
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices					33 421,00	2,06
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	73 836,96		73 836,96	4,90	135 019,87	8,32
. Autres	16 265,34		16 265,34	1,08	13 575,34	0,84
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	313 661,08		313 661,08	20,81	111 328,44	6,86
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	356 234,12		356 234,12	23,63	608 878,56	37,51
Charges constatées d'avance	13 247,09		13 247,09	0,88	2 842,94	0,18
TOTAL (II)	1 404 799,33	485,65	1 404 313,68	93,16	1 525 226,84	93,97
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 558 841,70	51 400,75	1 507 440,95	100,00	1 623 184,31	100,00



FITECO HENIN BEAUMONT



BILAN PASSIF

Période du 01/04/2024 au 31/03/2025

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2024 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 130 000,00)	130 000,00	130 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	8,62	8,01
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	13 000,00	13 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles	0,86	0,80
Réserves réglementées		
Autres réserves	288 347,25	273 939,36
Report à nouveau	19,13	16,88
Résultat de l'exercice	386 780,56	214 407,89
	25,66	13,21
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL(I)	818 127,81	631 347,25
	54,27	38,90
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL(II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires	25,50	25,00
Emprunts et dettes financières diverses	0,00	0,00
. Divers		
. Associés	96,21	41,08
	0,01	0,00
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	130 000,00	605 000,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	359 847,28	324 074,88
Dettes fiscales et sociales	23,87	19,97
. Personnel	80 006,99	26 122,65
. Organismes sociaux	5,31	1,61
. Etat, impôts sur les bénéfices	38 112,58	31 844,48
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2,53	1,96
. Etat, obligations cautionnées	57 456,00	
. Autres impôts, taxes et assimilés	18 165,20	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1,21	
Autres dettes	5 513,38	4 728,97
Instruments financiers à terme	0,37	0,29
Produits constatés d'avance	90,00	
	0,01	
TOTAL(IV)	689 313,14	991 837,06
	45,73	61,10
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif	(V)	
TOTAL PASSIF (I à V)	1 507 440,95	1 623 184,31
	100,00	100,00

ANNEXE

Période du 01/04/2024 au 31/03/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/03/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/03/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 507 440,95 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 386 780,56 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 03/09/2025 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.



ANNEXE

Période du 01/04/2024 au 31/03/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 154 042

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	5 105			5 105
Immobilisations corporelles	62 186	13 129		75 315
Immobilisations financières	73 622			73 622
TOTAL	140 913	13 129		154 042

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 50 915

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	5 105			5 105
Immobilisations corporelles	37 851	7 959		45 810
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	42 956	7 959		50 915

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Conces. droit simil. brev. lic	5 105	5 105	0	1 ans
Matériels industriels	25 941	17 749	8 191	5 ans
Inst. gene. agenc. amena. div.	33 971	19 128	14 843	de 5 à 10 ans
Matériels de transport	13 102	6 983	6 119	de 3 à 5 ans
Mat. bureau mat. informatique	2 302	1 950	352	3 ans
TOTAL	80 420	50 915	29 505	

3.2 - Etat des créances = 341 073

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	3 382		3 382
Actif circulant & charges d'avance	337 691	337 691	
TOTAL	341 073	337 691	3 382

ANNEXE

Période du 01/04/2024 au 31/03/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Provisions pour dépréciation = 486**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	607		121		486
Comptes financiers					
Total	607		121		486

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 11

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	11
TOTAL	11

3.5 - Charges constatées d'avance = 13 247

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE

Période du 01/04/2024 au 31/03/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 130 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	1300,00	130 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	1300,00	130 000

4.2 - Etat des dettes = 559 313

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	26	26		
Dettes financières diverses	96	96		
Fournisseurs	359 847	359 847		
Dettes fiscales & sociales	199 254	199 254		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	90	90		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	559 313	559 313		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 60 949

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	26
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	1 456
Dettes fiscales & sociales	59 467
Autres dettes	
TOTAL	60 949

ANNEXE

Période du 01/04/2024 au 31/03/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 2 866 031**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Production de travaux	2 854 781	99,61 %
Produits des activités annexes	11 250	0,39 %
TOTAL	2 866 031	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

ANNEXE

Période du 01/04/2024 au 31/03/2025 Aux comptes annuels présentée en Euro

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	2	
Agents de maitrise & techniciens		
Employés	2	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	4	0

6.3 - Engagements donnés = 33 086

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	33 086
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	33 086

7 - INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT BAIL

7.1 - Tableaux financiers relatifs aux Crédits-Bails en cours

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs			42 537	42 537
Montants de l'exercice			27 781	27 781
Sous-total			70 318	70 318

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus			27 781	27 781
Entre 1 et 5 ans			8 576	8 576
A plus de 5 ans				
Sous-total			36 357	36 357

Valeur résiduelle	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A moinsd'un an				
A 1 an au plus			410	410
Entre 1 et 5 ans			725	725
A plus de 5 ans				

7 - INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT BAIL (suite)

Sous-total	1 135	1 135
------------	-------	-------

Coût total du crédit-bail	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
TOTAL			107 810	107 810

7.2 - Comparaison de coûts pour les mêmes acquisitions en pleine propriété

	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Valeur d'origine			113 500	113 500
Cumuls des dotations antérieures			29 233	29 233
Dotations de l'exercice			38 238	38 238
Valeur nette comptable			46 029	46 029

A.M.C
Société par actions simplifiée
au capital de 130 000 euros
Siège social : 43 bis, rue Moyenneville, 62175 BOIRY ST MARTIN
789 766 409 RCS ARRAS

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 17 SEPTEMBRE 2025**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2025

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2025 s'élevant à 386 780,56 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	386 780,56 euros
A titre de dividendes	200 000,00 euros
Soit 2 000,00 euros par action	
Le solde	186 780,56 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 475 127,81 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 200 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Nous vous informons que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

LD

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

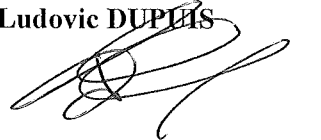
Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 17 SEPTEMBRE 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

Le Président

Ludovic DUPLIS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Ludovic Duplis', written over the printed name. The signature is stylized with loops and a long horizontal stroke at the end.